

tenues dans la convention faite avec la compagnie en premier lieu, ainsi que dans la convention supplémentaire.”

Les conventions nouvelles avec le Grand-Tronc seront sans aucun doute l'objet de longues discussions.

Le discours du trône annonce aussi un projet de loi ayant pour but de modifier notre loi de milice actuelle, “modifications rendues nécessaires, dit Son Excellence, par suite de l'augmentation de l'effectif, et destinées à en augmenter l'efficacité.”

Les documents relatifs à la fameuse décision déterminant la frontière de l'Alaska vont être soumis au parlement et provoqueront probablement un long et intéressant débat.

* * *

Il y a eu, dans le cours des dernières semaines, quatre élections partielles dans la province de Québec. Les comtés de Shefford, de Berthier, de Maskinongé et de Portneuf ont eu à élire des députés à l'Assemblée législative. Les candidats conservateurs ont été victorieux dans les deux derniers comtés, et les candidats ministériels l'ont emporté dans les deux autres.

La session de la législature de Québec va s'ouvrir le 22 mars. C'est une période de l'année bien incommode pour les législateurs, et il serait désirable que l'on pût toujours convoquer les chambres en automne ou au commencement de l'hiver.

* * *

Les lecteurs de la REVUE CANADIENNE apprendront avec regret la mort d'un ancien collaborateur de cette publication, M. Alfred Garneau. Il était le fils aîné de notre célèbre historien. Depuis 1879, il occupait le poste de premier traducteur français au Sénat. M. Garneau était